

POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE VOTRE MAISON

PRENEZ LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS POUR CONSTRUIRE UNE MAISON CONFORTABLE ET ÉCONOME EN ÉNERGIE



- Pensez à la construction bioclimatique et construisez votre maison en fonction de la zone climatique où vous vous trouvez (le littoral ou les hauts de l'île).
- Intégrez un pack énergie pour faire des économies (jusqu'à 45%) sur votre facture électricité : chauffe-eau solaire, lampes basse consommation, équipements électroménagers de type classe A.
- Pour des économies d'eau (jusqu'à 20%), prévoyez des équipements économes en eau : mitigeurs thermostatiques, chasse d'eau double commande, ... et à la récupération d'eau de pluie pour arroser votre jardin et laver votre voiture.
- Réservez un emplacement dans la maison pour le tri de vos futurs déchets.

DEMANDEZ VITE VOTRE GUIDE DE LA CASA DD

IL EST GRATUIT !



RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

- **Vous avez répondu plus de 25 "OUI"** : bravo ! Vous êtes un écocitoyen et vous construisez dans une démarche de développement durable.
- **Vous avez répondu entre 12 et 25 "OUI"** : votre projet est en bonne voie. Il reste cependant des critères à prendre en compte pour que votre maison soit une maison confortable et économe en énergie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les techniciens-conseils de l'ARER Ouest, ou avec un des organismes partenaires.
- **Vous avez répondu moins de 12 "OUI"** : appelez vite l'ARER Ouest au 0262 257 257, ou un des organismes partenaires.

Voir contact en dernière page



CONTACTS UTILES

UN RÉSEAU D'ACTEURS POUR VOUS ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE VOS DOSSIERS.

POUR VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE :

- **CAUE** Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
12, rue Monseigneur de Beaumont - BP 868
97477 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 21 60 86

POUR VOS MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS :

- **ADIL** Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
12, rue Monseigneur de Beaumont - BP 868
97477 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 41 14 24

PERMANENCES DANS LES MAIRIES :

- **Le Port** :
permanence ADIL le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois (l'après-midi)
permanence ADIL - CAUE le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois (l'après-midi)

- **La Possession** :
permanence ADIL - CAUE le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois (le matin)

ARER - AGENCE OUEST

257 rue du général Lambert - 97436 Saint-Leu - Tél. : 02 62 257 257 - www.arer.org

- Saint-Paul :

permanence ADIL tous les jeudis (toute la journée)
permanence CAUE tous les jeudis (le matin) et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois (l'après-midi)

- La Saline-les-Bains :

permanence du CAUE le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois (l'après-midi)

- Trois Bassins :

permanence ADIL - CAUE le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois (l'après-midi)
permanence ADIL - CAUE le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois (le matin)

POUR LES AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES : ADEME REUNION

Parc 2000 - 3, avenue Théodore Drouhet
BP 380 - 97829 Le Port Cedex
Tél. : 0262 71 11 30 - Fax : 02 62 71 11 31

Un réseau d'acteurs réunionnais pour l'aide technique et/ou financière, le réseau des Espaces Info Energie et Développement Durable



Les points relais Info Energie et Développement Durable en coopération avec les services urbanisme des communes du TCO :

- **MAIRIE DU PORT** 9, rue Renaudière de Vaux - BP 2004
97821 Le Port Cedex - Tél. : 02 62 42 86 55
- **MAIRIE DE LA POSSESSION** Hôtel de Ville - Rue Waldeck Rochet - BP 92
97419 La Possession - Tél. : 02 62 22 20 02
- **MAIRIE DE SAINT-LEU** Hôtel de Ville - Rue du Général Lambert - BP 1004
97898 Saint-Leu Cedex - Tél. : 02 62 34 80 03
- **MAIRIE DE SAINT-PAUL** Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle - BP 44
97861 Saint-Paul Cedex - Tél. : 02 62 45 91 05
- **MAIRIE DE TROIS-BASSINS** Hôtel de Ville - 2, rue du Général de Gaulle - BP 5
97426 Trois-Bassins - Tél. : 02 62 24 80 03

construire et rénover aujourd'hui?

je construis ma maison
je fais des économies
j'améliore mon confort
je respecte l'environnement

c'est la casa dd



ARER
www.arer.org

CONSEILS GRATUITS :
0262 257 257

*La case adaptée au développement durable de l'île de La Réunion

BIEN CONSTRUIRE SA MAISON ?

- Pour la construction et la rénovation d'une maison qui s'adapte au microclimat de votre région, confortable thermiquement (sans climatisation) économe en énergie, eau et déchets.
- 40% d'économie d'électricité et 30% d'économie en eau.
- Économisez de l'argent, améliorez votre confort et préservez l'environnement de notre île et de vos enfants.



VOUS CONSTRUISEZ VOTRE MAISON

3 MINUTES POUR VÉRIFIER CERTAINS POINTS CLÉS

CONFORT THERMIQUE

TOITURE, ISOLATION ET VENTILATION

- ▶ Votre toiture possède-t-elle une isolation thermique ? OUI ■ NON ■
- ▶ Votre espace sous toiture est-il ventilé ? OUI ■ NON ■
- ▶ Votre couleur de toiture est-elle plutôt claire ? OUI ■ NON ■
- ▶ A défaut de combles isolés et ventilés, disposez-vous d'une dalle de béton ou d'un ensemble faux plafond isolé sous la toiture ? OUI ■ NON ■

PROTECTIONS SOLAIRES

- ▶ Vos façades principales sont-elles orientées Nord et Sud ? OUI ■ NON ■
- ▶ Coté Nord, Nord/Est ou Nord/Ouest, disposez-vous d'une varangue ? OUI ■ NON ■
- ▶ Coté Nord, Nord/Est ou Nord/Ouest, vos fenêtres disposent-elles de pare-soleil ? OUI ■ NON ■

VENTILATION NATURELLE

- ▶ Vos ouvertures comportent-elles des parties «jalousie» pour régler la ventilation dans la maison ? OUI ■ NON ■
- ▶ L'agencement intérieur permet-il à l'air de traverser chaque pièce pour une bonne ventilation ? OUI ■ NON ■
- ▶ Y-a-t-il tout autour de la maison une bande de plantation et le moins de surfaces carrelées ou bétonnées possible pour rafraîchir l'air qui pénètre dans la maison ? OUI ■ NON ■

GESTION ÉCONOME DE L'EAU

- ▶ Durant le chantier, avez-vous exigé de votre constructeur que les robinets soient fermés tous les soirs ? OUI ■ NON ■
- ▶ Pour votre maison, avez-vous prévu des mitigeurs thermostatiques ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous prévu des chasses d'eau double commande ? OUI ■ NON ■
- ▶ Votre robinetterie est-elle choisie pour son débit économe à confort d'usage équivalent ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous prévu des gouttières et un stockage d'eau de pluie pour l'arrosage de votre jardin ? OUI ■ NON ■
- ▶ Comptez vous réaliser avec ce stockage un réseau d'arrosage automatique avec pompes électriques solaires ? OUI ■ NON ■

GESTION DE L'ÉNERGIE

- ▶ Equiperez-vous votre maison avec les lampes basse consommation ? OUI ■ NON ■
- ▶ Achèterez-vous des appareils électroménagers de classe A ? OUI ■ NON ■
- ▶ Disposerez-vous de multiprises avec interrupteur ? OUI ■ NON ■

PRODUCTION D'ÉNERGIE

CHAUFFE-EAU SOLAIRE DÉCOUPLÉ AVEC BALLON INTÉGRÉ DANS LA CONSTRUCTION

- ▶ Votre toiture dispose-t-elle de 7 m² de surface d'une pente entre 15 et 35°, orientée Nord et Nord-Est pour poser un capteur solaire de chauffe-eau bien intégré architecturalement ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous prévu sous les combles accessibles ou dans un local autre que d'habitation, l'emplacement pour le ballon d'eau chaude (2m x 1m x 1m) ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous prévu les attentes plomberie et électricité pour votre chauffe-eau solaire ? OUI ■ NON ■

ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

- ▶ Avez-vous prévu sur votre toiture 20 m² de surface, exposée Nord à Nord-Est, une pente entre 15 et 35° pour installer maintenant ou plus tard des panneaux photovoltaïques ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous prévu un espace mural dans un local autre que d'habitation, ventilé pour installer l'onduleur qui va redresser le courant électrique solaire en courant alternatif aux normes EDF ? OUI ■ NON ■
- ▶ Entre ces différents emplacements (toiture, onduleur, coffret EDF), avez-vous prévu un fourreau en attente pour vos panneaux photovoltaïques ? OUI ■ NON ■

GESTION DES DÉCHETS

- ▶ Durant le chantier, avez-vous réservé un emplacement dans l'organisation du chantier pour stocker la terre végétale ? OUI ■ NON ■
- ▶ Durant le chantier, avez-vous réservé un emplacement pour stocker les rochers et après concassage en brise roches les réutiliser pour vos murets et clôtures ? OUI ■ NON ■
- ▶ Dans votre plan de maison, y a-t-il 2 m² de prévu dans un local autre que d'habitation pour le tri des déchets (papier, verre, plastique) ? OUI ■ NON ■

CONSTRUIRE DANS LES HAUTS > 400 M

- ▶ Avez-vous prévu de construire sur un vide sanitaire ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous pensé à faire une varangue vitrée ? OUI ■ NON ■
- ▶ Vos fenêtres et vos baies vitrées sont-elles protégées du froid nocturne par des volets ? OUI ■ NON ■
- ▶ Avez-vous pensé à isoler les murs ? OUI ■ NON ■
- ▶ Pour limiter le développement de moisissures, avez-vous prévu des placards ajourés ? OUI ■ NON ■

RÉSISTANCE AU CYCLONES

- ▶ Votre constructeur vous propose-t-il une garantie décennale ? OUI ■ NON ■
- ▶ Votre constructeur possède-t-il le guide «Construction Cyclonique» de la Chambre des Métiers ? OUI ■ NON ■

